



Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) publie son rapport d'activité pour l'exercice 2020

L'année 2020 aura été inédite à bien des égards. Si le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) a bien sûr adapté son organisation et son mode de travail aux contraintes sanitaires, l'exercice écoulé aura d'abord été une année de poursuite de la montée en charge.

EN 2020, LA CONFIANCE DANS LE SECTEUR FINANCIER EST CONFIRMÉE

Les préoccupations sanitaires et économiques ont suscité des questions plus fréquentes qu'à l'habitude concernant les mécanismes de protection opérés par le FGDR. Le site internet du FGDR a ainsi enregistré un nombre record de visites (605 000 visites, un nombre multiplié par près de 2,4 par rapport à 2019).

La résilience du secteur bancaire et financier français reste forte et la confiance que lui reconnaissent ses clients s'est accrue d'une année sur l'autre, comme le montre le résultat du baromètre annuel de notoriété et d'image réalisé par le FGDR avec Harris Interactive :

- 64% des Français se disent confiants lorsqu'ils déposent leur argent dans une banque (+ 5 points par rapport à 2019)
- Ce score est de 78% pour les personnes qui disent connaître le FGDR.

EN 2020, LE FGDR ETOFFE SES OUTILS ET SON PLAN DE STRESS-TESTS

Il est dans le code génétique du FGDR de se mettre en situation de remplir pleinement et en toutes circonstances sa mission de protection des clients. L'année 2020, et notamment les périodes de confinement traversées, a de fait été mise à profit pour permettre au FGDR d'éprouver ses systèmes de traitement de crise dans des configurations réelles complexes. Ce dernier a poursuivi et amplifié son activité de *stress tests*, sur le plan national mais également international. Plus d'une vingtaine d'exercices de simulation et tests opérationnels a ainsi été réalisée, dont deux transfrontaliers.

De nombreux autres avancées ont été réalisées. Le FGDR a procédé à une refonte d'ampleur de son dispositif de contrôle interne de manière à mieux détecter, mesurer et réduire les risques auxquels il peut se trouver confronté dans l'exercice de ses activités courantes et de gestion de crise. Le renforcement de la sécurité des systèmes informatiques s'est poursuivi. Un nouveau site internet a été mis en ligne pour s'accorder au plus près avec les besoins de communication du grand public. Les fonctionnalités de la plateforme d'indemnisation et de communication ont été étendues, avec notamment une version

renovée de l'Espace Sécurisé d'Indemnisation (ESI) et la possibilité d'intervenir directement et dans 5 langues auprès des clients des établissements bancaires français à l'étranger.

Une réflexion a été engagée de manière à compléter encore la panoplie d'outils à disposition du FGDR pour gérer une défaillance. Un nouveau mode de collecte des contributions des adhérents est également en cours de déploiement pour faciliter et accélérer cette collecte en cas de nécessité, tandis qu'une nouvelle ligne de crédit *stand-by* de 1,5 Md€ a été négociée auprès d'un *pool* de grandes banques adhérentes. Les ressources du FGDR ont continué de croître pour atteindre 5,3 Md€ de fonds propres au 31 décembre 2020 dont 5,1 Md€ dédiés à la garantie des dépôts. Par ailleurs, la politique d'investissement a franchi un nouveau cap en matière d'investissement socialement responsable.

UNE FORTE ACTIVITE SUR LE PLAN INTERNATIONAL

A l'international, les travaux de préparation ont été particulièrement actifs, car c'est désormais à la refonte de la directive relative à la garantie des dépôts que les instances européennes se sont attelées. Les sujets y sont complexes (information des déposants, *stress tests*, définition des ressources, passage d'un établissement adhérent d'un fonds de garantie à l'autre...). Le FGDR entend y contribuer pleinement pour défendre et promouvoir des solutions avancées en matière de protection des épargnants français et de stabilité financière.

« L'équipe du FGDR, enrichie de nouveaux collaborateurs et épaulée par un conseil de surveillance renouvelé, est concentré sur sa mission, avec confiance et détermination : protéger les clients des banques et entretenir la confiance dans le système financier, en temps calme comme en temps de crise », déclare Thierry Dissaux, Président du directoire du FGDR.

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR)

Le FGDR a pour mission de protéger et d'indemniser les clients en cas de défaillance de leur établissement bancaire ou financier. Créé par la loi du 25 juin 1999 sur l'épargne et la sécurité financière, le FGDR gère 3 mécanismes : la garantie des dépôts, la garantie des titres et la garantie des cautions.

Au 31/12/2020, le FGDR couvre 453 établissements adhérents. Il peut intervenir avant défaillance en mode préventif ou résolutif, ou en indemnisation des clients.

Opérateur de crise bancaire au service d'une finance responsable, le FGDR est un acteur-clé au service de la stabilité du système bancaire français.

CONTACT : Sylvie Godron-Derozières – FGDR

sderozieres@garantiedesdepots.fr

T +33 (0)1 58 18 38 01 / Mobile : + 33 (0)6 71 31 21 22

Charley Dubois – Cabinet CLAI

fgdr@clai2.com

T +33 (0)7 78 41 39 74

Site internet du FGDR: www.garantiedesdepots.fr